

en matière de défense. En 1977, elle s'est penchée sur diverses questions d'intérêt commun, notamment la modernisation des systèmes de surveillance et de contrôle, la réglementation des mouvements transfrontaliers d'avions militaires et la redéfinition des limites régionales fixées par le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD).

Il existe quelque 800 accords, traités, protocoles d'entente et autres documents relatifs à la collaboration canado-américaine en matière de défense. Le plus important de ces instruments bilatéraux est celui par lequel fut créé le NORAD. Une nouvelle division du territoire d'opération du NORAD sera effective aux environs de 1981; sept régions seront ainsi créées, dont deux seront entièrement canadiennes et administrées à partir de centres régionaux de contrôle des opérations situés à North Bay et à Edmonton.

La collaboration du Canada et des États-Unis à la défense de l'Amérique du Nord consiste également en des manoeuvres maritimes auxquelles participent des navires et des avions des deux marines au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, ainsi qu'en des manoeuvres des unités de la Force mobile du Canada et de l'armée américaine se déroulant sur le territoire de l'un et l'autre pays.

Systématisées depuis 1953, les ententes sur le partage de la production de moyens de défense ont permis aux deux pays de collaborer plus étroitement à l'organisation de la défense. Grâce à elles, le Canada est mieux en mesure de contribuer au renforcement du dispositif de défense de l'Amérique du Nord. De 1958 à 1973, les échanges militaires effectués de part et d'autre de la frontière internationale ont totalisé 6 milliards de dollars.

D'autres ententes bilatérales régissent les opérations de recherche et de sauvetage, la production de rapports météorologiques, les plans civils d'urgence, la recherche dans le Nord et maintes autres activités auxquelles participent les forces des deux pays.

Maintien de la paix

Le gouvernement canadien a continué de participer concrètement au maintien de la paix, qu'il préfère à la force dans le règlement des

conflits internationaux. En 1977, plus de 1 600 Canadiens servaient à l'étranger dans des forces de maintien de la paix, soit plus de 1 100 dans la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) et la Force des Nations Unies chargées d'observer le dégagement (FNUOD) au Moyen-Orient et 515 dans la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP). Le Canada a aussi maintenu sa participation à deux missions d'observation créées en 1948, l'Organisation des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), auprès desquels il a détaché respectivement vingt et neuf observateurs militaires.

Bien que la situation soit demeurée relativement stable en 1977 dans chacune des régions concernées, les parties n'ont guère progressé vers la solution des problèmes politiques sous-jacents aux conflits qui les opposent. Vers la fin de l'année, un échange de visites tout à fait exceptionnel entre le président de l'Égypte et le premier ministre d'Israël a fait naître l'espoir que des progrès sensibles seraient réalisés au cours de la nouvelle année. A Chypre, par contre, rien n'indiquait que les parties étaient vraiment mieux disposées à se rapprocher et à entamer des négociations sérieuses, mais on comptait toujours qu'elles consentiraient de nouveaux efforts au début de 1978.

Aide à la formation militaire

Administré par un comité interministériel dont la présidence a été confiée au ministère des Affaires extérieures, le Programme d'aide à la formation militaire permet à des membres des forces armées de certains pays en développement d'effectuer sur demande, lorsque des postes sont disponibles, des stages d'instruction élémentaire en vue de devenir simples officiers ou officiers d'état-major subalternes, ou d'exercer un métier au sein des Forces armées.

En 1977, plus de cent stagiaires étrangers provenant surtout de pays africains et antillais ont été formés au Canada, et environ 30 p. cent d'entre eux se destinaient à des carrières d'officier. Par ailleurs, trois officiers canadiens ont contribué à mettre sur pied le Collège d'état-major des Forces armées du Ghana, où ils servent actuellement en qualité d'instructeurs.